

Au président de la CNDA le 1.04.21

De : Сергей Зяблицев <bormentalsv@yandex.com>

Envoyé : jeudi 1 avril 2021 01:20:27

À : Contact CNDA; controle.public.fr.rus@gmail.com

Objet : Au président de la CNDA le 1.04.21

Bonjour

Appel joint par fichier

Contact CNDA<contact@cnda.juradm.fr>7 apr. в 14:27

Monsieur,

Les textes en vigueur ne permettent pas à la Cour d'enregistrer par mails les mémoires, courriers et pièces complémentaires, seuls les envois par fax ou courrier étant prévus par l'arrêté en vigueur. Je vous invite donc à réitérer votre envoi par fax au 01 48 18 44 30 ou à défaut par courrier postal.

Veuillez noter que votre dossier a fait l'objet d'une décision, elle vous a été envoyée par courrier. Vous la recevrez dans les jours à venir.

Cordialement.

MMS.

Re: Au président de la CNDA le 1.04.21

Сергей Зяблицев

bormentalsv@yandex.com

7 apr в 15:24

1 получатель

:

 Contact CNDA

Язык письма — французский. Перевести на русский?

Перевести

Bonjour

Je demande de

1. Je demande de nommer une loi qui ne permet pas d'envoyer des documents et de faire appel à la présidente de la CNDA sur e mail:

"Les textes en vigueur ne permettent pas à la Cour d'enregistrer par mails les mémoires, courriers et pièces complémentaires, seuls les envois par fax ou courrier étant prévus par l'arrêté en vigueur."

2. Je vous demande d'envoyer une décision maintenant à ce e- mail, ainsi que le rapport du rapporteur, qui ne m'a pas été présenté et n'a pas été traduit en audience.

Merci par avance

M. Ziablitsev S
le 07.04.2021